Flash DP P.I

PLATEFORME

1. Quelle est la politique de Rhodia en ce qui concerne les rémunérations variables pour les salariés non-cadres du Siège, REP et PI sur la plateforme de Belle Etoile (qui en bénéficie, sur quels critères, quelle est la base de calcul, à quelle date sont-elles versées) ?

Direction : Pas de réponse à apporter pour Siège et REP (voir avec les instances représentatives respectives), pour PI il n'y en a pas.

CFDT : Tous les prétextes sont bons pour ne pas répondre aux questions ! La question sera donc posée dans les autres établissements ☺

P.I USINE

1. Sur l'atelier POLARIS, les salariés ont été «agréablement» surpris d'apprendre que l'atelier pourrait fonctionner à plein régime pendant la période estivale. Avez-vous prévu des renforts afin d'éviter une éventuelle baisse de régime due aux prises de congés annuels ?

Direction : Pas d'info plus précise, voir les régimes de production des UP lors du prochain C.E.

CFDT : La réponse sera donc donnée en CE, mais étant donné la fluctuation des prévisions de production, combien de temps sera valable cette réponse ?

2. Pourriez-vous nous faire un point sur les congés d'été de l'UP HMD/Sel et nous dire si vous avez prévu des renforts en cas de manque d'effectifs ?

Direction : Tout est OK pour les équipes C, D et E. Il reste l'équipe A et B où il faut trouver des solutions.

CFDT : Dans l'hypothèse où des salariés seraient dans l'obligation de ne pas être autorisé à partir en vacances, la Direction est elle consciente qu'elle devra prendre en charge à 100% les frais d'annulation des locations d'été ?

3. Où en êtes-vous de l'établissement de l'agenda social sur les évolutions de Carrières (assistantes, journée, 2x8, labo et postés) ?

Direction : L'agenda social est en cours sur les astreintes. Les prochaines réunions de négociation n'auront pas lieu avant 2012.

CFDT : Encore la preuve s'il en fallait, que certains sujets avancent, mais que d'autres patinent. ☹

4. Nous vous redemandons que vous respectiez l'accord sur le statut du remplaçant tout poste. Pour quelle raison attendre la réunion de suivi pour agir et exiger son respect ?

Direction : L'accord est respecté, la personne est en formation à la polyvalence.

CFDT : La direction a mal lu le titre de l'accord : C'est «remplaçant tout poste» et non «remplaçant son poste» ☺

5. Où en êtes-vous de la gestion et de l'organisation du Labo, depuis que nous vous avions posé la question en Janvier 2011 ?

Direction : C'est un problème difficile à gérer.

CFDT : La nouvelle organisation des labos de la plateforme est un fiasco total comme en atteste l'absence de l'agent de maitrise depuis maintenant 6 mois. La Direction doit repenser l'organisation en recréant un poste de travail !

6. Nous attendons toujours le tableau, qui parlait de l'étude du poste ou des grilles de compétences de BH et POLARIS ?

Direction : Il n'y a pas de tableau ou des grilles de compétences, il faut se référer à la définition de fonctions.

CFDT : Pas de grille de compétences ? Alors que la Direction a signé un accord DAMEC/GAMEC en juillet 2010 ! Et justement, cet accord repose sur les grilles des compétences ! N'y aurait-il pas comme un léger problème ?

7. Divers

Nous remercions le geste de solidarité de l'ensemble des salariés de la Plateforme qui ont signé la pétition de soutien envers les salariés de la société de sous-traitance CARRARD. Cette action a été positive.

Vos élus CFDT vous souhaitent de bonnes vacances d'été